



ALIANYS

Produits d'hygiène & matériels de nettoyage

ALIANYS

Groupement PERFORMANCE HYGIÈNE

Z.I. de TRIXE - 258 Impasse FURGOLE - 82710 BRESSOLS

Tél. 05 63 65 78 71

Mail : contact@alianys.fr

Siret: 44922635600029 N.I.L.:FR74 449226356 APE4644Z

SARL au capital de 140 000€

SAS VARADETO
BAR LE GALOPIN
LE MEJA
46260 LIMOGNE EN QUERCY

Vos réf. :

Code client : 5721

Facture N° 102798

Suivi par : MARINAH GATTI

P-1

Date	Echéance	Mode de règlement
13/03/2026	12/04/2026	Prélèvement 30 jours nets

Saisi par : S-MARINAH

Tél : 06 31 76 18 10

Référence	Qté	Désignation	P.U. HT.		P.U. net HT.	Montant HT.	CT
		BL N°121552 du 13/03/2026 C de N°118002897 du 12/03/2026					
873082	1	Serviette Sun ouate NOIR 38x38 - Colis de 1440 - Remplace la réf 633 -	58,39 €		58,39 €	58,39 €	1
872873	1	Set de table BORDEAUX 30x40 - Colis de 1000	40,70 €		40,70 €	40,70 €	1
886875	1	Essuie mains IMPACT Autocut BLANC 150m-Lot 6 Rlx 2P (886875)	36,37 €		36,37 €	36,37 €	1
250204	1	Performance SANIDES 5L Tropic (désinfectant acide sanitaire) Remplacé prochainement par la réf D7215401	25,93 €		25,93 €	25,93 €	1
214231	2	NATURE RESPONSABLE DASR désinfectt surface ss rinçage 5L - Remplace Meri Steril -	25,53 €		25,53 €	51,06 €	1
212208	1	Performance VSL mains ULTRA 5L	11,29 €		11,29 €	11,29 €	1
		Taxe article			0,27 €	0,27 €	

- Toute LIVRAISON NON CONTROLÉE en présence de notre livreur ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

- Le NOM et la SIGNATURE lors de la réception sont OBLIGATOIRES

CT	TOTAL H.T.	% T.V.A.	Montant taxe
1	224,01 €	20,00	44,80 €
	Dont TGAP		0,27 €

TOTAL H.T.	224,01 €
TOTAL T.V.A.	44,80 €
TOTAL T.T.C.	268,81 €

NET A PAYER 268,81 €

DOMICILIATION BANCAIRE :

BP OCCITANE ST SULPICE

RIB : 17807 00618 03521749708 96

IBAN : FR76 1780 7006 1803 5217 4970 896

BIC : CCBPFRPP TLS

Ce papillon nécessaire pour créditer votre compte est à joindre à votre règlement. Merci.

Facture N° 102798 13/03/2026

Montant : 268,81 €

Payeur : 5721

Echéance : 12/04/2026

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement - Décret 2002-1115.
Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 DU 12 mai 1980).